

NOTAIRES

À VOS CÔTÉS DURANT TOUTE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE



Avec vous de A à Z

Allianz 

ALLIANZ ET LES PROFESSIONNELS : UNE RELATION FONDÉE SUR DES VALEURS ET DES SERVICES

LA CONFIANCE



1^{er} assureur européen par sa capitalisation boursière et présent dans plus de 70 pays



Un des leaders mondiaux en **gestion d'actifs**



Solidité financière : Allianz compte parmi les meilleures notations financières

L'INNOVATION



Prise en charge des **cyber-risques** pour défendre votre e-réputation



L'appli **Mon Allianz mobile** pour consulter vos remboursements santé en temps réel



L'accélérateur Allianz soutient les **start-up** innovantes



BIEN VOUS CONSEILLER POUR BIEN VOUS PROTÉGER

EN PROTECTION SOCIALE

Votre bilan protection sociale et retraite offert

Votre Conseiller met en évidence votre besoin de revenu en cas d'arrêt de travail, ou de retraite, à partir des prestations de votre régime professionnel Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires et de vos documents comptables.

Une offre conçue pour s'adapter à chaque situation

Parce que votre situation est unique, parce que vos besoins ne sont pas les mêmes que vos confrères, vous avez besoin d'un interlocuteur compétent connaissant votre activité et ses spécificités, y compris régionales, qui vous garantit un suivi régulier de proximité.

Une offre de services au travers de l'ANCRE

Association souscriptrice de nombreux contrats collectifs d'épargne et de retraite garantis par Allianz. En charge des intérêts collectifs des adhérents, elle vous propose également de nombreux services.

Une Association de Prévoyance Santé - ADPS

Administrée par les assurés Santé et Prévoyance d'Allianz eux-mêmes, l'ADPS cherche à favoriser l'adoption par chacun de nous de bons comportements de santé autour du thème « Bien Vivre pour Bien Vieillir ».

EN GESTION DE PATRIMOINE

Votre bilan patrimonial

Votre Conseiller vous propose un bilan patrimonial complet incluant les flux, les biens, votre environnement fiscal et social. Cette étape est indispensable à toute stratégie de valorisation de vos actifs. Il vous assiste ensuite dans l'évolution de votre patrimoine grâce à des solutions d'investissements financiers ou immobiliers.

Un programme dédié à nos clients haut de gamme

Allianz First Gestion Privée s'appuie sur les compétences internes de nos spécialistes, notamment en ingénierie patrimoniale, fiscale et financière. Toutes les expertises sont mises à votre service pour couvrir l'intégralité des composantes de votre patrimoine : de la gestion de votre patrimoine personnel au développement de votre activité.

L'accès à des solutions financières et immobilières via des partenaires reconnus

Nos experts sont à vos côtés pour étudier avec vous un large choix de dispositifs fiscaux afin de :

- Constituer un patrimoine, le développer ou le diversifier.
- Préparer votre retraite avec des revenus réguliers.
- Proposer des solutions de défiscalisation adaptées à votre situation.
- Protéger vos proches.

Les garanties, services et modalités d'indemnisation présentés dans cette brochure s'appliquent dans les conditions, limites et exclusions de chacun de vos contrats Allianz, en fonction des garanties et options souscrites.

NOS RÉPONSES EXPERTES



VOTRE PROTECTION SOCIALE

Nos offres vous permettront de profiter des dispositifs spécifiques fiscaux de déductibilité⁽¹⁾.

- **L'assurance complémentaire santé** pour vos soins courants, frais d'optiques ou dentaires, hospitalisation. Allianz a conçu une complémentaire santé modulaire qui s'adapte aux besoins spécifiques de chacun : une proposition sur mesure.
- **L'assurance prévoyance** : nous maintenons vos revenus si vous ne pouvez plus travailler en cas de maladie ou d'accident et pour couvrir vos proches en cas de décès.
- **L'assurance emprunteur**, pour vos prêts privés ou professionnels. En plus du décès ou de la perte totale et irréversible d'autonomie, choisissez des garanties en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité.
- **L'assurance personne clé** couvre les conséquences financières de la disparition ou l'arrêt de travail d'une personne détenant une expertise particulière.

Et de nombreuses solutions pour **préparer votre retraite**.



LA GESTION DE VOTRE PATRIMOINE

Des solutions patrimoniales et financières innovantes pour :

- **Valoriser votre patrimoine**
Nos solutions vous apportent une réponse appropriée en fonction de vos objectifs et votre sensibilité au risque : contrats d'assurance vie ou de capitalisation, offres bancaires, etc.
- **Financer vos projets**
Nous vous proposons une offre immobilière très diversifiée : SCPI. Nous avons sélectionné des partenaires qui proposent des programmes immobiliers choisis avec une extrême rigueur par nos partenaires.
Partie intégrante de toute stratégie patrimoniale, des garanties complémentaires vous protègent ainsi que vos proches face aux **risques de décès, d'invalidité et de dépendance**.
Ces garanties peuvent être intégrées au sein de l'assurance vie, de rentes ou au travers d'offres spécifiques pour une approche adaptée.



L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ N'EST PLUS UNE FATALITÉ

L'**assistance immédiate** en cas de sinistre vous aidera à protéger vos locaux et leur contenu ou à transférer votre activité dans un nouveau local.

Profitez à tout moment d'un **service d'informations** juridiques et fiscales par téléphone et **d'assistance informatique**, avec mise en relation avec un prestataire spécialisé pour intervention sur site si nécessaire.

Allianz est à vos côtés pour vous protéger ainsi que votre famille.

(1) Dans les limites de la législation en vigueur au 01/07/2019. Cotisations versées déductibles de votre bénéfice imposable (art. 154bis du CGI).



VOUS ÊTES VICTIME D'UN ACCIDENT OU D'UNE MALADIE

Dans votre métier, vous n'êtes pas protégé contre les conséquences d'un arrêt de travail : l'incapacité temporaire n'est pas garantie au titre de votre assurance obligatoire de base. Lors d'un arrêt de travail prolongé, vous prenez le risque de ne plus pouvoir exercer votre profession. De même, l'incapacité partielle et permanente n'est pas prise en charge par la CPRN. Avec un contrat prévoyance, nous vous versons des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail. **Vous décidez de leur montant.** Vous pouvez ainsi faire face à vos charges personnelles et professionnelles. Votre contrat d'assurance prévoyance prévoit également des rentes en cas d'invalidité qu'elle soit totale ou partielle.



VOUS COUVRIR EN CAS DE MALADIE

Notre réseau de soins partenaire, **Santéclair**, a négocié auprès de 7 500 professionnels de santé des tarifs attractifs (par exemple de 15 à 20 % d'économies en moyenne sur les prothèses dentaires et en orthodontie).



PRÉSERVER VOTRE NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE

Le dispositif de retraite **Allianz Retraite TNS**, ainsi que le PERP Allianz Pleine Retraite, vous assurent une rente viagère à la retraite tout en bénéficiant de **conditions fiscales privilégiées⁽¹⁾** au cours de votre activité. D'autres solutions existent : les formules souples d'assurance vie assorties d'options rentes ou de retraits programmés, les compléments de revenus grâce à l'immobilier, le PEA, etc. Allianz vous proposera la gestion financière adaptée et plusieurs solutions pour ne pas mettre tous vos œufs dans le même panier.



LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

Elle fait partie des projets de nombreux professionnels. Allianz propose une large offre de services patrimoniaux permettant d'optimiser la gestion de trésorerie, d'anticiper la transmission de l'entreprise et valoriser les produits d'épargne.



ASSURER VOS EMPRUNTS

La garantie emprunteur Allianz **Emprunteur**, une des offres les plus compétitives et performantes du marché pour les professionnels, compatible avec les exigences des banques en cas de projet ou de renégociation de prêt.



VOS LOCAUX ET MATÉRIELS PROFESSIONNELS

Il est essentiel de vous assurer en cas de dégâts des eaux, incendie, vol et vandalisme, tempête, grêle, neige et catastrophes naturelles. Votre assurance vous permet, sur option, d'être **indemnisé pour vos pertes de revenus** à la suite d'un sinistre matériel et/ou les frais supplémentaires engagés pour limiter cette perte financière. Vous serez également couvert en cas d'impossibilité d'accès à vos locaux due à un événement accidentel dans votre voisinage.



ASSURANCE ENTRE ASSOCIÉS

Si vous exercez avec des associés. Pour racheter les parts aux ayants droit en cas de décès de l'un de vos associés ou financer le rachat par les autres associés suite à invalidité absolue et définitive ou encore faire face aux frais généraux de l'étude à votre charge en cas d'arrêt de travail.

Pour plus d'information : allianz.fr/pro

NOS ENGAGEMENTS D'ÊTRE LÀ DANS LES MOMENTS CLÉS DE VOTRE ÉTUDE

Votre Conseiller vous accompagnera tout au long de votre vie professionnelle.

VOTRE NOMINATION

Dès votre nomination, soyez prévoyant. Allianz propose un large panel de solutions pour répondre à votre besoin immédiat et vous protéger contre la **perte de revenus** inhérente à un souci de **santé** ou un **accident**.

Vous recherchez les meilleures conditions d'assurance pour votre emprunt ? Vous renégociez votre prêt ? Le contrat **Allianz Assurance Emprunteur** est spécialement conçu pour vous ! L'assurance emprunteur est indispensable pour la prise en charge des échéances du prêt en cas d'impossibilité d'exercer votre profession.

La multirisque professionnelle **Allianz Actif Pro** couvre vos locaux en cas de dégâts des eaux, incendie, vol et vandalisme, (y compris reclassement des archives) tempête, grêle, neige, bris des vitres, attentats et catastrophes naturelles. Allianz Actif Pro vous permet également d'être couvert en cas de dommages suite à incendie ou dégâts des eaux dans des locaux temporaires. Un interlocuteur Allianz dédié vous accompagne pour définir vos besoins.



UN SINISTRE DANS VOTRE ÉTUDE ?

Parce que vos locaux pourraient être endommagés par de nombreux événements, Allianz Actif Pro prévoit une indemnisation en cas de dégâts ou une réparation en nature. Vous pourrez ainsi vous rééquiper, voire transférer votre activité dans de nouveaux locaux.

Vous disposez de garanties étendues pour votre matériel informatique :

- Vos ordinateurs portables assurés en tous lieux en cas de bris et de vol.
- Remboursement en valeur à neuf de vos micro-ordinateurs portables de moins de 2 ans en cas de bris ou de dommages électriques.
- Vous renforcez votre protection en souscrivant au pack de garanties haut de gamme⁽²⁾ :
- Indemnisation en cas d'activité interrompue du fait de la perte d'archives, informatiques ou non, lors du sinistre.
- Meilleur barème d'indemnisation pour vos micro-ordinateurs portables et tablettes
- Valeur de remplacement à neuf de votre informatique de gestion (à l'exception des micro-ordinateurs portables et des tablettes) de moins de 5 ans en cas de bris ou de dommages électriques, ou même de 8 ans s'ils sont sous contrat de maintenance.
- Rééquipement à neuf pour votre mobilier et votre matériel professionnels de moins de 10 ans.
- Indemnisation de vos pertes de revenus pendant 24 mois (au lieu de 12).
- Doublement de la prise en charge des frais de recherche de fuites.

(2) Ces garanties s'exercent dans les conditions et limites prévues à l'annexe « Complément Plus ».

VOUS PRÉPAREZ VOTRE RETRAITE

Votre statut professionnel et familial exige **une approche** qui appelle des réponses adaptées à votre situation et à vos objectifs. Nous mettons à votre disposition toutes nos solutions d'investissement pour diversifier votre patrimoine :

- L'expertise patrimoniale et financière d'Allianz avec nos contrats d'**assurance vie** ou de **capitalisation**.
- Nos **offres immobilières** très diversifiées : SCPI, ainsi que nos partenaires immobiliers.
- Des classes d'actifs plus spécifiques, telles que le **financement de l'économie** au travers de fonds investis en actions d'entreprises non cotées.
- Des **solutions bancaires**, comptes titres et PEA pouvant faire l'objet d'un mandat de gestion.
- Le bilan retraite vous aide à évaluer le montant de la rente viagère nécessaire pour conserver votre niveau de vie.
- Votre Conseiller est à votre disposition pour déterminer votre **enveloppe de déduction fiscale**, vos économies d'impôt, évaluer et optimiser votre rente en fonction de votre capacité d'épargne.



VOUS AIDER DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE VOS CLIENTS

Allianz vous propose des services et **des offres innovantes**.

- **Conjugaison de nos expertises** : bilans patrimoniaux.
- **Communication et proximité** : invitations à des événements locaux, mise en place de conférences à thème ou micro-dîners débats.
- **Partage de compétences** : nos experts interviennent auprès de vos collaborateurs pour échanger sur notre actualité commune.
- **Échanges d'expériences** : forums dédiés aux professionnels du chiffre et du droit.

LORS DE VOTRE DÉPART EN RETRAITE

Vous avez cédé les parts de votre étude et vous souhaitez **compléter votre retraite** ?

Avec nos solutions d'assurance vie, vous bénéficiez de nombreux avantages. Cet outil **d'épargne retraite** vous permettra, le moment venu, de compenser une baisse de revenus par le versement de rachats partiels programmés d'un capital ou d'une rente viagère. L'assurance vie est un instrument financier souple et modulable.

L'EXPERTISE



1^{er} réseau de **Conseillers certifiés** en gestion de patrimoine et protection sociale



Labels d'Excellence : nos contrats sont régulièrement récompensés



Allianz est présent dans chacune des régions grâce à une proximité forte qui s'appuie sur un **réseau local** important.

LA PROXIMITÉ



4 000 spécialistes en protection sociale, gestion de patrimoine et assurances de biens et responsabilité



Des rencontres lors de forums avec nos **partenaires** et des événements culturels et sportifs



Des **Conseillers 100% à votre écoute**, joignables par e-mail ou téléphone, disponibles pour simplifier votre quotidien



À TOUT MOMENT INFORMÉ POUR GAGNER UN TEMPS PRÉCIEUX

Votre Espace Client dédié à certains de vos contrats Allianz

Avec Allianz.fr via l'Espace Client et Mon Allianz mobile sur smartphone :

- Calcul des performances de vos contrats d'assurance vie / capitalisation
- Consultation de vos contrats de prévoyance, santé, individuelle et collective
- Suivi et consultation de vos remboursements santé
- Téléchargement de votre carte de tiers payant
- Obtention d'un tarif Emprunteur, Santé en ligne

Rejoignez la communauté Allianz pour les pros sur LinkedIn

Retrouvez toutes les actualités à destination des professionnels, témoignages, avis d'experts, conseils pratiques. Partagez-les et développez votre réseau.

Un site qui simplifie vos démarches administratives

Avec mesdemarches.allianz.fr, effectuez rapidement et gratuitement vos démarches.

Des formulaires dynamiques, simples à remplir pour vous aider à mettre fin à un bail commercial, rompre une période d'essai ou changer les statuts d'une société.

La retraite facile avec Allianz

Tous les clients Allianz en épargne-retraite bénéficient de services Allianz Assistance.

- Réponses à vos questions sur la retraite par téléphone (numéro non surtaxé).
- Tarifs préférentiels pour des services d'aide à la reconstitution de carrière et la liquidation de la retraite.



Pour toute question, votre Conseiller Allianz est à votre écoute. Contactez-le quand vous voulez.

Prochain RDV le : ____/____/____ à ____H____. Lieu : _____



Allianz Vie

Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre
Mandataire Exclusif en opérations de banque
et services de paiement inscrit à l'ORIAS
(www.orias.fr) sous le n° **13002216**

Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
Mandataire Exclusif en opérations de banque
et services de paiement inscrit à l'ORIAS
(www.orias.fr) sous le n° **13002150**

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre
Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



Santéclair

Société anonyme au capital de 3.834.023 €
Ayant son siège social au 7, mail Pablo Picasso - 44046 Nantes cedex 1
428 704 977 RCS Nantes



Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par :

AWP France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 7.584.076,86 €
490 381 753 RCS Bobigny
Société de courtage d'assurances
Inscription ORIAS 07 026 669 - www.orias.fr
Siège social : 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen
Désignée sous le nom commercial « Allianz Assistance »

www.allianz-worldwide-partners.fr

et sont assurées par :

Fragonard Assurances

Société anonyme au capital de 32.207.660 €
479 065 351 RCS Paris
Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 2, rue Fragonard - 75017 Paris

